



Bloquons la hausse des taxes! **Stoppons** la baisse des salaires! **Défendons** les droits démocratiques!

Rassemblement mercredi 16.03.16 à 12h sur l'esplanade de l'EPFL
Une action de solidarité aura lieu à Zürich parallèlement !

Aujourd'hui aura lieu un moment important de la mobilisation contre la hausse des taxes d'études à l'EPFL. La proposition de doublement des frais d'inscription portée par le président actuel de l'EPFL, Patrick Aebischer, et soutenue de fait par son successeur, Martin Vetterli, doit être combattue de toutes nos forces. Un rassemblement est prévu ce mercredi 16 mars 2016 à Lausanne. À Zürich, une action de solidarité aura également lieu.

Cette proposition sur les taxes d'études doit être replacée dans un contexte général d'offensive contre les conquêtes sociales dans ce pays : attaques sur le service public, attaques sur les assurances sociales, fragilisation des plus démunis-e-s. Cette politique prend appui et est légitimée par des démarches de gestion austéritaire des finances publiques qui sont de véritables opérations de piratage des richesses en direction des grandes entreprises et des grands actionnaires. Il faut faire cesser la machinerie politique et gouvernementale qui prétend, sous couvert fallacieux de « créer des emplois », qu'il n'y a pas d'argent pour le service public tout en faisant des cadeaux aux grandes entreprises privées.

Ainsi le programme d'austérité du Conseil fédéral estimé à 3 milliards de francs « d'économies » pour les prochaines années vient frapper de plein fouet le budget alloué à la formation et à la recherche. Pourtant, le mercredi 17 février 2016, le gouvernement suisse boucle les comptes en annonçant un surplus de 2.3 milliards. Donc, de l'argent, il y en a. Le maintien de ce programme d'austérité par le Conseil fédéral correspond à une anticipation de la troisième réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III). L'argent qu'on veut venir prendre dans nos poches sera « redistribué », par les futurs cadeaux fiscaux, aux grands actionnaires! Ces « Robin des lois » réinterprètent et rejouent la légende à leur sauce : voler aux collectivités pour donner aux riches !

Cette augmentation des taxes d'études ne correspond pas « juste » au prix d'un café par jour comme le prétend cyniquement M. Vetterli. Un « café par jour » c'est 100 CHF par mois de moins dans le budget. Un « café par jour » ça équivaut à mettre l'assiette à 16.- au lieu de 8.- aux cafétérias de l'EPFL pour une personne qui s'y rend chaque midi pendant les périodes de cours. Un « café par jour » c'est aussi un bout de notre vie qui change : devoir augmenter notre temps salarié au détriment des études, ponctionner encore plus sur le salaire de nos parents, peut-être s'endetter voire abandonner.

Il faut refuser de placer le débat sur un plan quantitatif où il s'agirait de mettre en correspondance des prestations proposées et leur « coût réel ». Cette idéologie qui consiste à vouloir faire payer le coût exact des prestations publiques aux usagers, proposition que l'on retrouve dans d'autres secteurs, n'est rien de moins que la liquidation du principe de service public. Les étudiant-e-s ne sont pas des client-e-s d'un supermarché du savoir.

Il ne s'agit pas de débattre simplement sur le montant des taxes : 500, 1'000, 2'000, ou 10'000 francs. Il s'agit d'une lutte sur un principe fondamental : nous défendons un service public de l'éducation orienté vers le bien commun. Nous défendons la démocratisation des études et le refus d'une sélection féroce qui exclut de fait les classes populaires des études supérieures. Nous refusons cette conception asservissante des études, portée notamment par les centres de pouvoirs européens, qui y voient une démarche individuelle d'investissement dans un « capital humain ». Au contraire, nous défendons le principe de la gratuité et d'une université démocratique, critique et émancipatrice.

La hausse des taxes frappe aujourd'hui les étudiant-e-s de l'EPFL. Hier, c'était les étudiant-e-s des HES genevoises. Demain, peut-être ailleurs. La bataille qui démarre à l'EPFL a une portée exemplaire. Une victoire de la direction donnerait des ailes à toutes les directions d'université et de HES pour mener une politique d'augmentation des taxes d'études dans tout le pays. Cette lutte concerne donc toutes et tous les étudiant-e-s de ce pays. Il ne s'agit pas d'une affaire « interne » à l'EPFL.

SUD Étudiant-e-s et Précaires (Vaud, Valais, Neuchâtel), la CUAE (Genève) et la Kripo (Zürich) appellent tous et toutes les étudiant-e-s à se mobiliser et à rejoindre les rassemblements prévus. Nous appelons également à mener des actions de solidarité dans tous les établissements et à élargir la lutte. C'est par la construction d'un rapport de force avec la direction de l'EPFL et les autorités fédérales que nous pourrions gagner cette bataille. Nous réaffirmons également notre volonté de construire un mouvement unitaire avec toutes les organisations prêtes à travailler ensemble, selon leurs capacités et leur culture associative propre, pour contrer ce chantage budgétaire.

A l'EPFL, le rassemblement sera l'occasion également de lutter contre la décision de la direction de baisser les annuités de Fr. 1000.- de moins pour les doctorant-e-s et Fr. 1'500.- pour les postdocs. Étant donné qu'il s'agit de périodes qui couvrent plusieurs années pour les formations doctorales et de longues périodes également pour les postdocs, le manque à gagner est significatif : des milliers de francs. Nous appelons à résister à la baisse des salaires et à la précarité du travail qui accompagne les activités d'assistantat et d'emploi postdoctoral et nous réaffirmons le principe de : « À travail égal, salaire égal », c'est-à-dire la revendication que toute activité salariée soit payée à la valeur pleine des qualifications et des savoirs qu'elle mobilise.

Enfin, ces rassemblements seront l'occasion de rappeler la bataille essentielle que nous menons pour la défense et l'extension des droits et des libertés démocratiques au sein des établissements. Les agissements de la direction de l'EPFL pour empêcher la tenue d'une assemblée, les ordres donnés pour interdire ce rassemblement, la volonté de faire taire toute voix dissidente sont proprement inacceptables. Il faut défendre sans concession la pluralité et les libertés démocratiques. Non à la politique du bâillon !